

AMAZON BALANCE APPLE

LE 8 DÉCEMBRE 2011 CLAIRE BERTHELEMY

La Commission européenne enquête sur une potentielle entente illégale entre Apple et cinq importants éditeurs. Amazon était jusque-là soupçonné d'être à l'origine de l'enquête. OWNI en a obtenu confirmation.

Selon des sources internes à la Commission européenne, Amazon a fortement encouragé l'enquête pour soupçon d'entente illégale ouverte avant-hier contre Apple et cinq grands éditeurs¹. Les instances européennes suspectent Apple et les éditeurs de s'être concertés pour maintenir un prix artificiellement gonflé du livre numérique. Au terme de leurs tractations, les éditeurs espèrent ainsi protéger la distribution du livre papier vendu à un prix voisin du numérique. En contrepartie ils s'engagent à ne pas vendre leurs livres moins chers que sur l'iBook Store.

Soupçons

Une source proche du dossier nous a confié que des représentants d'Amazon avaient attiré l'attention des commissaires européens sur l'étrange façon de se comporter des éditeurs, dont les prix s'alignent sur ceux pratiqués outre-atlantique. La procédure engagée à l'initiative de la Commission européenne² vise à déterminer s'il y a bien eu entente entre le groupe Apple et Hachette (groupe Lagardère, France), Harper Collins (États-Unis), Simon and Schuster (États-Unis), Penguin (Royaume-Uni) et Verlagsgruppe Georg von Holzbrinck (Allemagne). Aux États-Unis, **une procédure collective (class action)** a permis des dépôts de plaintes, les unes après les autres, pour des faits comparables.

Aux yeux de la Direction générale de la concurrence, le premier soupçon vient de la frilosité des éditeurs français à l'égard des marchés du livre numérique. S'accorder avec Apple revient pour eux à protéger leur système de distribution et leurs catalogues de leurs éditions papiers. Les fonctionnaires européens ont également été alertés par le lobby des éditeurs pour *"obtenir une protection légale contre l'évolution technique et la désintermédiation"*³ par la fixation de prix de vente obligatoires pour le livre numérique, aligné sans aucune justification sous-jacente sur les prix de vente des versions papier" selon un familier du dossier.



La direction générale de la concurrence va ainsi épilucher les clauses des contrats d'agence que les éditeurs ont signé au moment de l'ouverture de l'iBook Store d'Apple **en février 2010**. La réglementation européenne sur le sujet n'est pas la même qu'aux États-Unis. Certaines clauses laissant la liberté aux éditeurs de fixer les prix de leurs eBooks ne sont pas compatibles avec le droit européen sur la concurrence. Cette clause est une des premières opérations de séduction d'Apple en direction des éditeurs. Et avec l'interdiction de vendre leurs livres moins chers ailleurs, lors de l'arrivée d'Amazon sur le marché du livre numérique en Europe, les éditeurs ont pu lui imposer que leurs livres soient au même tarif que ceux présents sur l'iBook Store d'Apple.

Deux modèles

Pour Apple, le plus important consiste à vendre son propre terminal de lecture, l'iPad. Peu importe ce que pourrait contenir le catalogue, il lui faut simplement draguer tous les éditeurs et distributeurs. La présence sur l'iBook Store est indispensable.

Inversement, Amazon vend sa tablette Kindle à prix quasi-coûtant et compte bien réaliser ses bénéfices sur ses livres en Europe. Sauf si Apple s'est accordé avec les éditeurs, qu'ils soient français, américains ou anglais pour fixer un prix qui freinerait le développement du livre numérique. Quelques temps après le lancement du Kindle en France et l'ouverture de la librairie numérique d'Amazon, si le libraire, dont les parts de marché tiennent de l'hégémonie, ne peut pas attirer ses clients en puissance avec des prix défilants toute concurrence, impossible pour lui de laisser faire Apple.

En fixant ses conditions avec les éditeurs, Apple pratique sa stratégie habituelle pour empêcher ses concurrents d'exister, et récupérer leurs parts de marché. Amazon en concurrent direct n'y échappe pas : les éditeurs sont plus séduits par une conservation de leurs marges – et donc un prix d'eBook élevé – promises par Apple que par la baisse du prix de leurs livres et la multiplication des ventes au format numérique. Au détriment des lecteurs et de l'émergence et la diffusion des liseuses et des tablettes qui tendent à se démocratiser.

Illustrations par **arnoKath [cc-by-nc-sa]** et **Geoffrey Dorne [cc-by-nc-sa]**

1. une plainte annoncée par la Commission européenne dans un communiqué daté du 6 décembre et adressé aux journalistes [↗]
2. Le principe de dépôt d'une plainte auprès de la commission européenne peut se faire de trois manières. [↗]
3. Fait de ne pas passer par des intermédiaires [↗]

AN391

le 12 décembre 2011 - 14:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

Il serait quand même important de rappeler que ces histoires d'achats de publications ou œuvres liés à certains appareils ou magasins en ligne ne sont en rien une fatalité, qu'autre chose serait possible, et qu'il ne s'agit même pas d'histoire de formats (cf web), mais avant tout de structure entre acteurs et du besoin d'une nouvelle fonction, un peu plus développé ci dessous :

<http://iiscn.wordpress.com/2011/05/15/concepts-economie-numerique-draft/>

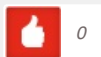
(et ce serait pas mal au passage de laisser aussi tomber les emplois imbéciles des adjectifs virtuel ou immatériel, non ? ..)

Ce qui est aussi lié à la bataille actuelle de l'identité sur le net (utilisation compte fb, twitter, g+ etc pour se logger sur quasi tous les sites :

<http://iiscn.wordpress.com/2011/06/29/idenum-une-mauvaise-idee/>

En quoi la terrible régression actuelle serait une fatalité ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BUZUT

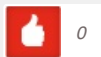
le 12 décembre 2011 - 15:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

J'aime bien cette phrase "obtenir une protection légale contre l'évolution technique et la désintermédiation"

C'est exactement ce genre de réaction qui a plombé et plombe la musique. Les mecs ne sont plus utiles, mais au lieu de faire de la R&D pour se trouver une nouvelle utilité, ils vont pleurer auprès des politiques...

Est-ce qu'on devrait instaurer une taxe Kodac sur chaque carte SD puisqu'elle détruit le marché de l'entreprise qui vend des pellicules ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

5 pings

événement culture 3 by patheno - Pearltrees le 8 décembre 2011 - 17:22

[...] Deux modèles Pour Apple, le plus important consiste à vendre son propre terminal de lecture, l'iPad. Peu importe ce que pourrait contenir le catalogue, il lui faut

simplement draguer tous les éditeurs et distributeurs. La présence sur l'iBook Store est indispensable. Amazon derrière la plainte d'Apple » OWNI, News, Augmented [...]

Apple et les éditeurs ont-ils comploté contre Amazon ? le 9 décembre 2011 - 15:56

[...] Le site Owni semble confirmer cette information, via des sources au sein de la commission Européenne. Qui aurait à gagner à ce que ce genre d'accord soit déclaré illégal au regard du droit Européen ou / et américain ? Amazon bien sûr. [...]

La guerre entre Amazon et Apple va-t-elle faire baisser le prix des ebooks? - Tuniwaves le 14 avril 2012 - 0:36

[...] France, Amazon est coincé En Europe, la Commission européenne, mise sur la piste justement par Amazon, enquête sur les mêmes pratiques : une entente présumée entre Apple, Hachette Livre, Harper [...]

La guerre entre Amazon et Apple va-t-elle faire baisser le prix des ebooks? | news-infos.com le 14 avril 2012 - 3:49

[...] Europe, la Commission européenne, mise sur la piste justement par Amazon, enquête sur les mêmes pratiques : une entente présumée entre Apple, Hachette Livre, Harper [...]

Fellin » Veille actu et médias filière musicale du 14 décembre 2011 le 26 juin 2012 - 11:44

[...] flash d'un autre temps, c'est pas gagné... Amazon dénonce Apple. Révélé sur Owni, « Selon des sources internes à la Commission européenne, Amazon a fortement encouragé [...]